



Référendum

contre la modification du 17 mars 2023 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) (Réforme de la prévoyance professionnelle)

Aboutissement

La Chancellerie fédérale suisse,

vu l'art. 66 de la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques¹,
vu le rapport de la Section des droits politiques de la Chancellerie fédérale
sur le résultat de la vérification des listes de signatures à l'appui de la demande
de référendum contre la modification du 17 mars 2023 de la loi fédérale sur la
prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP)
(Réforme de la prévoyance professionnelle)²,

décide:

1. La demande de référendum contre la modification du 17 mars 2023 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) (Réforme de la prévoyance professionnelle) a abouti, les 50 000 signatures valables exigées par l'art. 141, al. 1, de la Constitution ayant été recueillies.
2. Sur 77 932 signatures déposées, 77 732 sont valables.
3. La présente décision sera publiée dans la Feuille fédérale et communiquée au: Référendum LPP, Case postale 866, 9430 St. Margrethen

21 juillet 2023

Chancellerie fédérale suisse:

Le chancelier de la Confédération, Walter Thurnherr

¹ RS 161.1

² FF 2023 785

**Référendum
contre la modification du 17 mars 2023 de la loi fédérale sur la
prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP)
(Réforme de la prévoyance professionnelle)**

Signatures par canton

Canton	Signatures	
	valables	non valables
Zurich	13 512	24
Berne	14 098	5
Lucerne	2 632	0
Uri	203	3
Schwyz	694	0
Obwald	142	0
Nidwald	113	0
Glaris	214	0
Zoug	651	0
Fribourg	3 196	31
Soleure	2 024	4
Bâle-Ville	2 767	0
Bâle-Campagne	3 023	7
Schaffhouse	596	0
Appenzell Rhodes-Ext.	238	0
Appenzell Rhodes-Int.	2	0
Saint-Gall	2 776	14
Grisons	1 035	1
Argovie	3 522	12
Thurgovie	1 496	0
Tessin	4 147	15
Vaud	7 488	31
Valais	3 249	2
Neuchâtel	3 270	49
Genève	5 497	0
Jura	1 147	2
Suisse	77 732	200